RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 12 MARS 2024

portant nomination des membres du conseil d'administration du Centre technique de la conservation des produits agricoles

NOR : AGRT2407336A

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu la loi n° 48-1228 du 22 juillet 1948 fixant le statut juridique des centres techniques industriels ;

Vu le code de la recherche (articles L.521-1 à L.521-13 et articles R.521-1 à D.521-4) ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 1950 modifié portant constitution du Centre technique de la conservation des produits agricoles ;

Vu les statuts régissant le Centre technique de la conservation des produits agricoles adoptés le 22 septembre 2022, et notamment les articles 6 et 7 ;

Vu les arrêtés du 21 novembre 2022 et du 30 novembre 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration du Centre technique de la conservation des produits agricoles ;

Arrête :

Article 1er

Est nommé membre du conseil d'administration du Centre technique de la conservation des produits agricoles, au titre des représentants des chefs d'entreprise de la conservation des produits agricoles :

- Monsieur Lionel ALBINO, en remplacement de Monsieur Mathias LEVOIR, pour la durée restant à courir du mandat de celui-ci.

Article 2

Le Directeur Général de la performance économique et environnementale des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 12 MARS 2024

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Pour le ministre et par délégation,
Sous-direction compétitivité
Adjoint au sous-directeur (trice),

N. CHEREL